



HAL
open science

LES GRANDS LAÏCS LÈGUENT-ILS LEUR SPIRITUALITÉ À LEURS ENFANTS ? LE CAS DES MONTFORT AU XIII^e SIÈCLE

Alexis Charansonnet

► **To cite this version:**

Alexis Charansonnet. LES GRANDS LAÏCS LÈGUENT-ILS LEUR SPIRITUALITÉ À LEURS ENFANTS ? LE CAS DES MONTFORT AU XIII^e SIÈCLE. Colloque en l'honneur d'André Vauchez, 2010, France. pp.355-374. halshs-00982141

HAL Id: halshs-00982141

<https://shs.hal.science/halshs-00982141v1>

Submitted on 25 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les grands laïcs lèguent-ils leur spiritualité à leurs enfants ?

Le cas des Montfort au XIII^e siècle.

Alexis Charansonnet

Dans un article de 1947¹, Y. Renouard qualifiait les Montfort de famille la « plus marquante de l'Occident au XIII^e siècle ». Ce label aurait dû attirer les historiens, dans l'ensemble il n'en a rien été. Ou plutôt, la famille en question et son rôle politique furent si considérables durant ce siècle qu'on en a traité par sections générationnelles, et non de manière globale. Trois générations se sont ainsi détachées, au premier quart du siècle celle du grand-père Simon de Montfort, chef de la croisade albigeoise, devenu comte de Toulouse pour un temps finalement assez bref à la suite des victoires des barons nordistes, mort en 1218² ; au 2nd tiers du siècle celle de son fils Simon, *earl* de Leicester et chef des barons révoltés contre le roi d'Angleterre Henri III, mort martyrisé – disent ses partisans – en combattant les troupes du futur Edouard I^{er} en août 1265 à la bataille d'Evesham ; au dernier tiers du siècle enfin celle des fils de ce Simon héros du constitutionnalisme anglais, surtout deux d'entre eux, Gui et Simon à nouveau, connus pour être les auteurs le 13 mars 1271 de l'un des plus célèbres meurtres pour vendetta du XIII^e siècle, en ayant tiré d'une église de Viterbe leur cousin Henri d'Allemagne pour le massacrer³.

Il n'est évidemment pas question de réaliser dans l'espace imparti la synthèse qui n'a pas été faite de ces vies et des ouvrages auxquels elles ont donné lieu, si tant qu'elle ait un sens⁴. Je crois pour ma part que oui, lorsque les sources bien sûr permettent de dégager ce sens, et c'est précisément autour de la notion de continuité générationnelle et d'héritage culturel au sein des familles aristocratiques que je voudrais suggérer une esquisse d'histoire des Montfort, comme l'indique mon titre. Ce faisant, il m'est agréable de croiser certaines des pistes de recherche parcourues par A. Vauchez au long d'une carrière d'historien féconde, trop souvent perçue de manière unilatérale comme celle d'un spécialiste d'histoire religieuse au sens étroit, alors que cet historien, en déclarant d'emblée, comme l'un de ses partis pris fondamentaux, sa volonté de faire de la place et du rôle des laïcs dans l'Église un objet d'histoire, s'obligeait à embrasser dans sa recherche l'ensemble des aspects qui composent la diversité de cette vie laïque, sans du tout négliger, quand il s'agit d'aristocrates

¹ Y. Renouard, « La famille féodale la plus marquante de l'Occident au XIII^e siècle : les Montfort », dans *L'information historique*, mai-juin 1947, p. 85-94 ; repris dans *Idem, Études d'histoire médiévale*, volume 2, Paris, SEVPEN, 1968, p. 959-976.

² Simon n'est devenu comte le 30 novembre 1215 que grâce au concile de Latran IV, voir M. Roquebert, *Simon de Montfort, bourreau et martyr*, Paris, Perrin, 2005, p. 336-341.

³ Pour plus de clarté, je renvoie à la généalogie figurant à la fin de l'article, adaptée de celle de J. R. Maddicott, *Simon de Montfort*, Cambridge University Press, 1994, dont je suis le système de numérotation des « Simon » : le chef des croisés anti-albigeois, ici nommé Simon III (ca. 1175 ?-1218) ; son fils le chef des barons anglais, Simon IV (ca. 1208-1265) ; l'un des deux meurtriers nés de ce dernier, Simon le jeune ou Simon V (1240-1271).

⁴ Pour Simon III et Simon IV, voir les biographies citées aux deux notes précédentes. Sur les deux frères meurtriers, voir F. M. Powicke, *Henry III and the Lord Edward. The Community of the Realm in the 13th Century*, volume II, Oxford, 1947, p. 606-612 ; un chapitre propre à l'édition anglaise de Ch. Bémont, citée ci-dessus, p. 258-278 (*Dispersal of De Montfort's Family*) ; J. Dunbabin, *The French in the Kingdom of Sicily, 1266-1305*, Cambridge University Press, 2011, p. 163-164.

en particulier, la dimension politique de leur engagement. Selon nous, l'apport original d'A. Vauchez aura moins consisté à nourrir selon les termes traditionnels l'ancien et passionnant débat entre *Regnum* et *Sacerdotium*, dont il a su toutefois offrir de belles pages de synthèse⁵, qu'à le renouveler en l'abordant de manière parfois novatrice, qu'on songe au colloque fondateur sur la religion civique ou encore, pour nous rapprocher de notre sujet, au phénomène de la sainteté aristocratique et royale, la *beata stirps* pour reprendre le titre d'un de ses articles⁶.

Dans ce dernier cadre, on n'a pas beaucoup remarqué que parmi les individus prétendus saints par leurs proches au XIII^e siècle, il fallait compter Simon de Monfort IV, dont la religiosité de la conduite, manifestée par sa mort à Evesham, certes ignominieuse mais de ce fait clairement assimilée à un martyr, fut la source selon ses partisans, demeurés actifs après sa défaite, de nombreux miracles survenus au lieu de sa mise en pièces, à l'origine d'une réputation de sainteté que ses fils Gui et Simon, et sans doute sa veuve, ont clairement cherché à promouvoir, comme on le verra. Or A. Vauchez avait signalé dans son grand œuvre sur la sainteté en Occident cette occurrence de « sainteté politique », indiquant une piste de recherche finalement peu empruntée pour éclairer l'une des manifestations du phénomène globalement compris de la sainteté lignagère⁷.

Je tenterai donc de répondre à la question du titre en structurant l'enquête autour de trois thèmes : de quelle éducation et conseil religieux et spirituels ont bénéficié ces trois générations d'une grande famille aristocratique ? Dans quelle mesure cette formation a pu influencer leur action politique ? Peut-on déceler une continuité, d'une génération à l'autre, dans la conduite des affaires politiques, qu'expliquerait justement la transmission de valeurs religieuses communes, par-delà la spécificité des situations de gouvernement auxquelles chaque génération s'est trouvée mêlée ?

1) Meurtre à Viterbe, 13 mars 1271

⁵ Voir par exemple A. Vauchez dans Idem (dir.), *Histoire du Christianisme*, t. 5 : *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, p. 617-638 (*Église, pouvoirs et société*).

⁶ Voir A. Vauchez (dir.), *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (chrétienté et islam)*, École française de Rome, 1995 ; Idem, « "*Beata stirps*". Sainteté et lignage en Occident aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Famille et parenté dans l'Occident médiéval (Paris, 1974)*, sous la dir. de G. Duby et J. Le Goff, Rome, 1977, p. 397-406 ; repris dans Idem, *Religion et société dans l'Occident médiéval*, Turin, Bottega d'Erasmus, 1980, n° 16.

⁷ A. Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, École française de Rome, Palais Farnese, 1988² (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 241), p. 175-176. Quelques sources relatives à la sainteté et aux miracles de Simon IV dans *Thomas Wright's Political Songs of England. From the Reign of John to that of Edward II*, n^{elle} édition avec une introduction de P. Coss, Cambridge University Press, 1996 ; discussion dans l'article de synthèse de C. Valente, « Simon de Montfort, Earl of Leicester, and the utility of sanctity in thirteenth century England », dans *Journal of Medieval History*, 21 (1995), p. 27-49 ; sur l'ensemble la sainteté politique anglaise, S. Walker, "Political Saints in later Medieval England", dans R. H. Britnell et A. J. Pollard (éds), *The Mac Farlane Legacy*, A. Sutton, Stroud, 1995, p. 77-106 ; repris dans M. Braddick (éd.), *Political culture in later medieval England. Essays by Simon Walker*, with an introduction by G.L. Harriss, Manchester University Press, 2006, n° 9, p. 198-222.

Pour retracer rapidement la saga de la famille de Montfort, il m'a paru utile de commencer avec le meurtre par Gui et Simon V « le jeune », en mars 1271 à Viterbe, de leur cousin Henri dit d'Allemagne⁸, meurtre que tous les chroniqueurs, ou mieux encore le pape Grégoire X, qualifient d'horrible et de sacrilège, de contre nature aussi : Henri écoutait la messe, il est tiré de l'église Saint-Sylvestre par ses cousins, dont les dents frémissent en éructant leurs menaces, comme il résiste ses doigts qui s'accrochaient à l'autel sont tranchés, puis il est massacré publiquement malgré ses supplications ; à l'entrée de l'église, Gui aurait menacé « d'une voix terrible... : « Henri d'Allemagne, traître, tu ne m'échapperas pas ! »⁹

Ce récit paraît fournir le sens de l'affaire : conformément à la morale nobiliaire, les deux frères, qui avaient soutenu de bout en bout, jusqu'à son échec final, l'entreprise politique de leur père, ont racheté le caractère honteux de son exécution à Evesham, souligné par tous les chroniqueurs, y compris royalistes, cela en s'en prenant à un membre du camp adverse, leur cousin Henri, lavant ainsi l'honneur familial. La présence et la rencontre fortuite des uns et des autres à Viterbe s'explique tout particulièrement par la tenue dans cette ville, l'une des résidences préférées des papes, du très long conclave (presque trois ans) occasionné par la mort du souverain pontife Clément IV en novembre 1268. Henri dit d'Allemagne fut peut-être victime d'une part de hasard : il avait certes trahi à deux reprises au moins le camp baronial en repassant au parti royaliste, mais n'était pas présent physiquement à Evesham et ne pouvait donc être rendu responsable des mutilations infligées à Simon IV. Cependant le « système faidal » a parfaitement fonctionné, si l'on fait l'hypothèse que le personnage politique visé derrière Henri était le futur roi d'Angleterre Édouard I^{er}, qui lui commandait les troupes vainqueurs de Simon IV en 1265¹⁰. Le séjour de ce dernier en terre sainte à l'époque du meurtre, si il l'a empêché de réagir immédiatement, lui a peut-être aussi conservé la vie. Autre effet du hasard, sans doute, mais qui devait exercer une influence considérable sur les suites judiciaires de l'affaire du meurtre : en terre sainte, Édouard a rencontré et noué amitié avec l'évêque d'Acre, Tedaldo Visconti, qui fut finalement élu pape, le 1^{er} septembre 1271, par les cardinaux réunis en conclave, devenant Grégoire X ; or c'est lui qui déclencha le procès contre les deux frères de Montfort, à Orvieto le 14 février 1273 : à peine revenu de Terre sainte, de passage dans cette ville où séjourne la Curie, le souverain anglais exige de son ami le nouveau pape de pourchasser le meurtrier, qui a été dans un premier temps privé de ses terres et fonctions, mais est toujours demeuré libre, protégé dans la région de Sienna par la puissance de son beau-père, et guère ennuyé par Charles d'Anjou

⁸ Ainsi nommé parce qu'il est le fils de Richard de Cornouailles, le frère du roi d'Angleterre Henri III, que ce dernier a poussé avec succès à se faire élire roi des Romains en janvier 1257. Le père des deux assassins, Simon IV, a épousé Eléonore, sœur du roi d'Angleterre et de Richard de Cornouailles, réussissant à cette occasion un coup de maître pour son entrée sur la scène aristocratique anglaise. Les enfants de Simon IV et de Richard sont donc cousins, comme ils sont cousins du Lord Édouard, héritier du trône (voir la généalogie). C'est évidemment à cette relation de parenté que fait allusion Grégoire X en parlant d'un meurtre contre nature dans ses bulles, voir l'édition de J. Guiraud, *Les registres de Grégoire X (1272-1276). Recueil des bulles de ce pape...*, Paris, 1892-1960, bulle du 1^{er} avril 1273, n° 219, p. 86-91.

⁹ D'après le chroniqueur des *Flores Historiarum*, Gui aurait répondu à Henri qui implorait la vie sauve: « Tu n'as eu aucune pitié pour mon père et mes frères », puis ajouté à l'issue de son forfait : « J'ai accompli ma vengeance » (éd. Henry Richards Luard, 3 vol., Rolls ser., 1890, ici vol. 3 [A. D. 1265 to A. D. 1326], p. 21-22 pour le meurtre d'Henri d'Allemagne).

¹⁰ Je dois cette suggestion à D. Barthélémy que je remercie.

Logique faidale implacable, dira-t-on, somme toute assez banale en milieu noble. Soit, mais tout de même. Ce qui rend cette vengeance singulière, c'est qu'elle engage, au-delà des protagonistes, non plus des groupes d'aristocrates en général, mais les sommets de l'état, plus exactement de plusieurs états européens. Dans ce cadre, deux données structurelles auraient pu suggérer une autre conduite aux frères Gui et Simon de Montfort, à en juger du moins par ce que l'on croit savoir de leur éducation : d'une part leur conscience religieuse, d'autre part leur conscience politique, les deux étant intimement liées dans la mesure où la première informe largement la seconde.

Le problème de l'interprétation de cet acte de vengeance peut donc être formulé, parmi d'autres approches possibles, dans les termes suivants. Comment cinquante années au moins d'acculturation chrétienne ont-elles pu s'effacer en quelques instants pour faire place, si l'on en croit le pape, à la plus féroce bestialité et à l'absence de tout sentiment familial et même chrétien ? Disant cela, je ne veux évidemment pas présenter les croisés, que furent tout au long du XIII^e siècle les membres de la famille des Montfort, comme des agneaux et gommer la violence comme caractéristique de leur comportement, on sait bien que c'était tout le contraire. Mais la violence de la croisade était de nature sacrée, encadrée par les normes de la guerre sainte ; elle n'avait donc rien à voir, a priori, avec la vengeance comme acte « privé », au service de l'honneur familial... à moins que la distinction ne soit fallacieuse. Seconde question : comment les deux frères, parvenus à rétablir après Evesham leur situation politique¹¹, ont-ils couru le risque de tout perdre, en commettant au su et peut-être au vu de quelques-uns des plus importants chefs d'états d'Occident un meurtre immédiatement réprouvé de tous, dont ils ne pouvaient ignorer les conséquences pour leur avenir politique ?

Significativement, les sources qui éclairent la mort de Simon IV à Evesham, offrent une étonnante mise en miroir des deux événements, celui de 1271 et celui de 1265, jusque dans la description du meurtre dont les deux victimes sont l'objet.

2) Meurtre à Evesham, 4 août 1265

L'action politique du baron réformateur est très bien connue, mais il y a mieux concernant cette famille : la qualité spécifique des sources anglaises du XIII^e siècle relatives au pouvoir et au gouvernement des puissants en général, et non seulement à ceux du roi, permet de connaître de manière incomparablement plus précise qu'en France capétienne les conceptions idéologiques en la matière des grandes familles aristocratiques, et les modalités

¹¹ Simon de Montfort le jeune est mal connu et meurt très peu de temps après le meurtre, dès 1271. La carrière italienne de Gui de Montfort est bien mieux documentée : il a réussi un rétablissement politique spectaculaire en jouant un rôle décisif lors de la victoire de Tagliacozzo (23 août 1268) sur les Staufen et en devenant du même coup le véritable homme de confiance de Charles d'Anjou, qui le nomme son vicaire général pour la Toscane le 24 mars 1270, lorsque le souverain lui-même part à la croisade de Tunis. Gui épouse en l'absence de son seigneur, le 10 août 1270, déjà à Viterbe où sont réunis les cardinaux, Margherita Aldobrandesca, la fille et l'héritière d'Ildebrandino de Pitigliano, surnommé le « comte rouge » et le plus puissant noble de la Toscane du sud.

selon lesquelles elles ont mis en pratique ces conceptions, aussi bien dans le gouvernement de leur "estate" que dans le concours qu'elles souhaitaient apporter à celui de l'État¹².

En 1231 Simon IV, le père des meurtriers, avait réussi à récupérer l'honneur de Leicester qui lui venait, par son père Simon III le chef des croisés contre les Albigeois, de sa grand-mère Amicia de Leicester¹³, mais dont la revendication par la famille était longtemps demeurée toute théorique, puisqu'elle avait jusque-là joué son destin politique et social sur le continent, plus précisément dans le cadre du royaume capétien dont elle était originaire. Non seulement Simon IV a tenté sa chance outre-manche et réussi à récupérer ce bien tardivement revendiqué, mais il parvient à entrer en 1238 dans l'intimité du roi d'Angleterre Henri III en épousant, comme on l'a vu, sa sœur Eléonore. Il n'est pas dans le propos de ce travail d'insister davantage sur la brillante et tragique carrière du chef du parti baronial réformateur, l'excellent ouvrage de J. R. Maddicott y pourvoit amplement. Venons-en aux conditions de sa mise à mort à Evesham. Le récit fourni par les chroniques anglaises se recoupe dans l'ensemble. Du *Chronicon vulgo dictum Chronicon Thomae Wykes, 1066-1288*¹⁴ au *De antiquis legibus Liber. Cronica Maiorum et Vicecomitum Londoniarum*¹⁵, sont ainsi mentionnées les mutilations du cadavre de Simon qui horrifient son fils Simon le jeune et le font rester, traumatisé par le spectacle de sa décapitation, plusieurs jours sans manger ni boire au château familial de Kenilworth, où il est parvenu à se réfugier à l'issue de la bataille. Importante, aussi, la dimension de part en part religieuse prise par l'entreprise politique de Simon IV, ainsi *The metrical chronicle of Robert of Gloucester*¹⁶ rappelle qu'avant le combat, l'évêque Walter de Cantilupe a donné un sermon aux révoltés pour les conforter¹⁷, et d'autres chroniqueurs montrent Simon conscient, avant même la bataille, que la mort l'attend¹⁸ ; à l'instant fatal, il remercie Dieu de son sort¹⁹.

Ce qui est frappant à la lecture de la documentation, c'est le parallélisme qu'établissent avec ces mentions certaines affirmations du pape Grégoire X dans la bulle d'excommunication

¹² Concernant strictement les Montfort en Angleterre, ces sources sont judicieusement exploitées par J. R. Maddicott, *Simon de Montfort... op. cit. supra*, note 3, voir en particulier les p. 38-76 sur les biens de la famille et leur gestion ; on connaît avec une assez grande précision le train de vie au jour le jour de Simon IV et de son épouse Eléonore grâce à l'étude de M. W. Labarge, *Mistress, Maids and men. Baronial Life in the Thirteenth Century*, rééd. Phoenix Paperback, Londres, 2003, qui s'appuie sur la conservation de rouleaux de comptes domestiques de la comtesse datant de 1265. Pour une évocation comparative des différences entre Angleterre et France aux plans, quantitatif comme qualitatif, des sources relatives aux grands aristocrates et à la connaissance de la cour royale, voir N. Vincent, « Twelfth and Thirteenth Century Kingship. An Essay in Anglo-French Misunderstanding », dans J.- Ph. Genêt et F.- J. Ruggiu (dir.), *Les idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre X^e-XX^e siècles)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2007, p. 21-36, qui en déduit quelques conséquences historiographiques fort convaincantes.

¹³ Amicia était la fille et l'héritière de Robert de Beaumont, *earl* de Leicester ; en épousant un ancêtre de la famille, Simon II, père du chef des croisés contre les Albigeois, elle avait ouvert aux Montfort la possibilité de revendiquer la succession de cet important comté anglais, voir la généalogie jointe. Pour les modalités de détail de la mainmise de Simon IV sur le comté et de son insertion dans la vie politique anglaise, voir J. R. Maddicott, *Simon de Montfort... op. cit.* p. 9-16.

¹⁴ *Annales monastici* (éd. H. R. Luard, 5 vols, Rolls ser., 1864-1869), ici vol. IV, 1869, p. 173-175.

¹⁵ Éd. T. Stapleton (Camden Society; old ser., 1846), ici p. 75-76.

¹⁶ Éd. W. A. Wright (2 vols, Rolls ser., 1887), ici vol. ii, p. 763.

¹⁷ *Ibidem*, p. 765-6.

¹⁸ *Chronicon de Lanercost*, éd. J. Stevenson (Maitland Club, 1839), p. 76.

¹⁹ *Chronica Johannis de Oxenedes*, éd. H. Ellis (Rolls ser., 1859), p. 229.

d'avril 1273, comme si l'horreur du crime commis par les fils Montfort avait répondu à celle du meurtre de leur père.

Est-ce un effet de source ? Il est tentant de le penser, mais il faudrait alors éclairer par quels cheminements les auteurs des documents les plus tardifs (ici les notaires du pape Grégoire X) ont pu avoir connaissance des détails sanglants entourant le premier épisode et fait en sorte, consciemment ou non, d'opposer un meurtre à l'autre, voire de décrire un phénomène de compensation. On tient peut-être une piste avec le recueil de *dictamen* de Stefano di San Giorgio, un notaire et conseiller politique mal connu, probablement originaire de l'Italie centro-méridionale et plus particulièrement de la région du Mont-Cassin, qui a successivement travaillé au service des cours anglaise, angevine et papale²⁰. Dans un recueil de ses lettres, on trouve des attestations de Gui de Montfort qui paraissent avoir échappé aux chercheurs. Or Stefano a fréquenté de près la cour d'Édouard I^{er} d'Angleterre, ce qui explique pourquoi il intervient, par l'intermédiaire de trois lettres, en faveur du roi d'Angleterre et du maintien de la proscription de la famille de Montfort, en s'en prenant d'une part à la mémoire de Simon père tué à Evesham, et d'autre part en préconisant le maintien contre Gui, jugé comme contumace par le pape Grégoire X, de la sentence alors rendue²¹.

Les deux premières lettres de Stefano, adressées à ou écrites pour Édouard, présentent un grand intérêt. Elles confirment que la sainteté de Simon de Montfort père est un phénomène déjà discuté en Curie – de là la compilation de ses miracles, évoquée plus haut – et que les procès de canonisation constituent, pour appuyer la légitimité politique d'une cause, un outil tout à fait fondamental, dont les deux frères de Montfort entendent se servir, y compris dans le but de recouvrer leurs droits outre-manche. Enterrer Simon le père en terre chrétienne, ce serait ouvrir la boîte de Pandore et fragiliser la monarchie, écrit leur adversaire.

Pour comprendre comment les partisans des Montfort ont pu concevoir cette construction idéologique dont Stefano signale les dangers politiques, il faut remonter encore un peu dans le temps, puisque l'on a évoqué en introduction la question des valeurs morales et religieuses reçues par Gui et Simon de Montfort durant leur éducation.

²⁰ Sur lui et le type de littérature politique qu'il véhicule je renvoie dans l'ensemble à la thèse de B. Grévin, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e-XV^e siècle)*, École française de Rome, Palais Farnese, 2008, en particulier p. 404-415 sur Stefano (= Étienne chez B. Grévin). Sur les lettres de Stefano de San Giorgio citées plus loin, voir l'édition de F. Delle Donne, *Una silloge epistolare della seconda metà del XIII secolo*, Florence, Edizioni del Galluzzo, 2007.

²¹ *Éd. cit.* F. Delle Donne, première lettre p. 38-39, de Stefano à Édouard I^{er} roi d'Angleterre, que l'éditeur date entre 1276 et 1281, où Stefano lui déconseille de lever la sentence contre Simon de Montfort IV pour éviter de favoriser son culte ; seconde lettre p. 53-54, où Stefano au nom du roi d'Angleterre demande au pape nouvellement élu, Nicolas III (25 novembre 1277 – 22 août 1280) de ne pas revenir sur la sentence de condamnation de Gui de Montfort promulguée par Grégoire X († le 10 janvier 1276) ; la troisième lettre p. 55 est aux cardinaux.

3) De Simon III à Gui de Montfort, une éducation chrétienne rigoureuse

Et d'abord sont-ils bien éduqués ? Ce n'est pas ce que semble croire Grégoire X. Dans la bulle qui cite Gui à comparaître, il commence par faire allusion à un lourd passé, évoquant la sauvagerie de certains actes antérieurs²² ; surtout, au détour d'une phrase de la bulle d'excommunication, il récapitule les institutions auxquelles le meurtre d'Henri d'Allemagne a attenté et, faisant mine de s'interroger sur l'origine d'une telle bestialité, il semble mettre en cause sur ce plan l'éducation parentale reçue, en déclarant : « Où donc alors [peut-on voir, en cette affaire,] l'affection filiale pour la mère Église ? Où le respect dû au culte divin ? Où l'honneur qu'on doit montrer aux rois ? Où [la preuve] d'une telle proximité de sang ? Où la déférence qu'on doit au temps [liturgique] ? Qui lui a enseigné à mépriser tout cela ? Qui lui a conseillé de passer outre de tels devoirs ? »²³

Or les sources et l'historiographie relatives aux Montfort montrent tout le contraire : cette famille d'aristocrates a bénéficié, du moins un certain nombre de ses membres, d'une éducation soignée, tout particulièrement au plan religieux. L'attaque du pape ne se comprend que dans un contexte politique : Grégoire X on l'a vu est sous la pression d'Édouard I^{er} quand il écrit mais aussi, plus largement, l'entreprise de réforme des barons est loin d'avoir perdu toute actualité en 1273. Il convient donc de couper l'herbe sous le pied de toute tentative de réhabiliter la famille des Montfort qui continue à bénéficier de puissants appuis auprès de diverses cours, au moins celle des Capétiens et des Angevins de Naples, et même à la cour pontificale si l'on en croit Stefano di San Giorgio.

Quelques remarques rapides montreront combien la vocation de chevaliers chrétiens, nourrie par un rapport étroit avec une partie du monde ecclésiastique et même par une réelle connaissance de la doctrine, réside au cœur du destin des Montfort.

Je procéderai cette fois dans l'ordre chronologique en évoquant d'abord la figure de Simon de Montfort III, le chef de la croisade albigeoise. Lui aussi selon les sources est ange ou démon : martyr et saint chez Pierre des Vaux-de-Cernay ; monstre sanguinaire, indigne des sacrements, pour l'Anonyme de la *Chanson de la croisade albigeoise*²⁴. La croisade était sa vocation : il figure parmi les chevaliers qu'énumère Villehardouin dans *La Conquête de Constantinople*, comme l'un des « deux très hauts barons de France », avec Renaud de Montmirail, que la prédication de Foulques de Neuilly, commissionné depuis 1198 par Innocent III comme prédicateur de la croisade, a convaincus à la fin de 1199 d'aller combattre pour Jérusalem et les lieux saints ; Villehardouin ajoute que sa prise de croix semble avoir influencé ses semblables²⁵. Mais il faut sans doute songer, pour comprendre ce geste, à un travail en profondeur, plutôt qu'aux effets ponctuels, simplement déclencheurs, qu'a pu produire une prédication spectaculaire : autant que celle du milieu des prédicateurs

²² Éd. cit. J. Guiraud, n° 209, p. 79a.

²³ Éd. cit. J. Guiraud, n° 219, p. 87b.

²⁴ Voir les passages traduits cités par M. Roquebert, *Simon de Montfort... op. cit.*, p. 9-11. Le même portrait biface se découvre au fil des témoignages que présente M. Zerner dans son remarquable petit ouvrage, *La croisade albigeoise*, Paris, Gallimard/Julliard, 1979, (collection « Archives »), voir en particulier la présentation des sources majeures, chapitre 3, p. 79-89.

²⁵ Cf. l'édition de J. Longnon, *Geoffroy de Villehardouin : La conquête de Constantinople*, Paris, Tallandier, 1981, p. 43-44.

parisiens dont Foulques est l'émanation originale²⁶, M. Zerner a mis en évidence l'influence exercée par le milieu cistercien de l'abbaye des Vaux-de-Cernay²⁷, en particulier celle de l'abbé Gui des Vaux-de-Cernay, dont elle démontre parfaitement qu'il fut « le plus fidèle soutien religieux de Simon de Montfort [III] tout au long de la croisade albigeoise », récompensé par ce dernier, en 1212, du siège épiscopal de Carcassonne²⁸. D'ailleurs, Simon III et son "mentor" l'abbé Gui sont deux des personnages grâce à qui le lien peut être clairement établi entre l'affaire de la IV^e croisade détournée vers Constantinople, et celle du *Negotium pacis et fidei* contre les hérétiques²⁹, puisqu'ils ont tous deux participé à l'une puis l'autre expédition, renonçant de concert à tremper dans l'attaque contre Zara et plus encore à marcher sur Constantinople. D'après l'*Hystoria albigensis* rédigée par le neveu de l'abbé, Pierre des Vaux-de-Cernay, et qui constitue une sorte de monument à la gloire du martyr de Dieu, tout le mérite de ce refus revient logiquement à Simon III ; mais selon l'autre source majeure, Villehardouin, c'est l'abbé Guy qui, prenant la parole, peut-être sous la forme de sermons, refusa fermement aussi bien d'attaquer Zara que de marcher ensuite sur la capitale byzantine³⁰. Gui des Vaux-de-Cernay semble être retourné après ce renoncement dans son monastère de la forêt d'Yveline, où il resserre à compter de 1206 les liens avec la noblesse du voisinage. Cette dernière de son côté avait suivi Simon III dans une initiative sécessionniste et "authentiquement" croisée en 1203, en se rendant avec lui en Terre Sainte. Parmi elle on compte nombre de ceux que l'on retrouvera à ses côtés lors de l'expédition de 1209 dans le Midi. Conséquence de ces retrouvailles fécondes après 1206: tous donnent alors abondamment au monastère, preuve que « l'abbé gardait toute son audience » et que « moralement, l'homme n'était pas abattu ».³¹

On pourrait ainsi multiplier les exemples, fournis en abondance par l'*Hystoria albigensis*, des liens très étroits que le petit groupe d'aristocrates réunis autour de Simon III de Montfort a entretenus avec le clergé, cistercien et autre, ainsi que de l'influence que ce dernier a exercée sur eux par le biais en particulier de la prédication. Comme je terminerai ma saga familiale par ce dernier thème, qu'il suffise ici de mentionner un ultime épisode, celui qui figure au paragraphe 103 de l'*Hystoria* et qui narre la manière dont l'abbé Gui, encore lui, après avoir été mêlé dès 1207 à la prédication antihérétique confiée par Innocent III aux Cisterciens en Languedoc, décide une fois la croisade officiellement déclenchée par le

²⁶ Sur Foulques de Neuilly, voir le témoignage essentiel de Jacques de Vitry, *Histoire occidentale*, traduction par G. Duchet-Suchaux, introduction et notes par J. Longère, Paris, Cerf, 1997, p. 81-82 et p. 89-97 ; c'est ce récit qui a fait la fortune historiographique de ce prédicateur, car paradoxalement on ne possède de lui aucun sermon ; voir la liste de ses disciples *ibidem*, p. 98-100, et sur eux A. Forni, « La "nouvelle prédication" des disciples de Foulques de Neuilly : intentions, techniques et réactions », dans *Faire croire. Modalités de la diffusion et de la réception des messages religieux du XII^e au XIV^e siècle*, Ecole française de Rome, Palais Farnese, 1981, p. 19-37 ; voir aussi tout récemment C. Grasso, « Folco di Neuilly, sacerdos et praedicator crucis », dans *Nuova Rivista Storica*, 94/3 (septembre-décembre 2010), p. 741-763, qui reprend la totalité des témoignages et procure une mise au point nette et convaincante sur le personnage.

²⁷ A une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Paris, dans la forêt d'Yveline.

²⁸ Cf. M. Zerner, « L'abbé Gui des Vaux-de-Cernay, prédicateur de croisade », dans *Les Cisterciens de Languedoc (XIIIe-XIVe s.)*, Toulouse, Privat, 1986 (Cahiers de Fanjeaux, 21), p. 183-204, ici p. 183-184 ; je remercie M. Zerner qui m'a fait redécouvrir et donné un tiré à part de son article à la suite de ma communication.

²⁹ Voir en particulier M. Zerner et H. Piéchon-Palloc, « La croisade albigeoise, une revanche: des rapports entre la quatrième croisade et la croisade albigeoise », dans *Revue historique*, t. 267/1, 1982, p. 3-18 ; et M. Roquebert, *Simon de Montfort... op. cit.*, p. 67-79.

³⁰ Pour Zara, *trad. cit.* Longnon, p. 61 ; pour Constantinople, *ibidem* p. 64.

³¹ Cf. M. Zerner, *L'abbé Gui des Vaux-de-Cernay... art. cit.*, p. 193-194.

pape d'y rallier ses anciens partisans de 1203, remettant à Simon III, en 1208, une lettre du duc de Bourgogne pour l'inciter à se croiser contre les Albigeois. Or le capétien Philippe Auguste n'avait pas autorisé les barons de son royaume à le faire, à l'exception précisément des chevaliers de Bourgogne, il fallait donc que l'abbé fût persuasif. Il tire alors profit d'une vieille pratique, la divination par les Écritures, en se faisant l'exégète du Psaume 90 que Simon, pris d'inspiration dans l'église de Rochefort-en-Yveline, a ouvert au hasard en saisissant le Psautier qui se trouvait sur le lutrin³² ; le texte de la Bible dit à cet endroit : « car Dieu ordonnera à ses anges de te protéger dans toutes tes voies ; ils te porteront de leurs mains, afin que tu ne risques pas de te blesser le pied contre la pierre³³. » L'abbé sommé d'expliquer ce passage n'eut sans doute pas de mal à convaincre qu'une exégèse littérale de ces paroles, les appliquant directement à Simon lui-même, suffisait à en dévoiler le sens dans les circonstances où on y avait recours³⁴.

Bref, quoi qu'on pense de ce destin de Grand laïc, et notamment du niveau de violence auquel il a porté le lien, désormais justifié en droit par le pape Innocent III, entre les trois thèmes de la paix de Dieu, de l'hérésie et de la guerre sainte³⁵, en agissant comme principal protagoniste laïc de sa première actualisation historique, on ne peut se débarrasser du problème de l'origine et de la nature des convictions religieuses profondes de Simon III en le réduisant à des vues originales au sein de l'aristocratie; autrement dit, ce seigneur d'Yveline est selon nous le produit d'un système éducatif et religieux qui touche une partie des barons du nord du royaume et trouve son origine, ou du moins l'une de ses expressions, aussi bien dans le groupe des « nouveaux prédicateurs » dont Foulques de Neuilly est, selon Jacques de Vitry, une figure marquante, que dans les groupes monastiques qui ont dès l'origine été mis en charge de la prédication de croisade dans le Midi et ne devaient cesser de s'y impliquer en essayant de renouveler leurs méthodes de conviction³⁶.

³² Sur cette très ancienne pratique, voir J. M. Elukin, « The Ordeal of Scriptures : Functionalism and the *Sortes biblicae* in the Middle Ages », dans *Exemplaria*, t. V/1 (1993), p. 135-160, qui recopie pour l'essentiel le vieux travail de l'Abbé du Resnel, « Recherches historiques sur les sorts appelés communément par les payens '*Sortes homericae*', '*Sortes Virgilianae*' etc. et sur ceux qui parmi les chrétiens ont été connus sous le nom de '*Sortes Sanctorum*' », dans *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres* 19 (1753), p. 287-310.

³³ Psaume 90, 11-12.

³⁴ Sur l'ensemble de l'épisode cf. M. Roquebert, *Simon de Montfort... op. cit.*, p. 82-84.

³⁵ Voir la décrétale d'Innocent qui permet de réaliser cette synthèse, la fameuse *Vergentis in senium* (présentation, texte latin et traduction française), dans P. Gilli P. et J. Théry, *Le gouvernement pontifical et l'Italie des villes au temps de la théocratie (fin XII^e-mi-XIV^e s.)*, Montpellier, 2010 (Collection « Monspeliensia medievalia »), p. 549-561; la mise au point de M. Zerner, « Le déclenchement de la croisade albigeoise. Retour sur l'affaire de paix et de foi », dans *La croisade albigeoise. Actes du colloque du Centre d'Études Cathares, Carcassonne, 4, 5 et 6 octobre 2002 sous la présidence de M. Roquebert*, Balma, 2004, p. 127-142 ; P. Jiménez-Sánchez, « Le catharisme fut-il le véritable enjeu religieux de la croisade ? », *Ibidem*, p. 143-155 ; M. Meschini, *Innocenzo III e il negotium pacis et fidei in Linguadoca tra il 1198 e il 1215*, Rome, Bardi, 2007 (*Atti della Accademia nazionale dei Lincei. Anno CDIV – 2007. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Memorie, serie IX - volume XX -fascicolo 2*), en particulier p. 460-523.

³⁶ Sur le rôle des Cisterciens en Languedoc, dans la prédication antihérétique, mais aussi dans le nord du royaume pour recruter de nouveaux combattants, voir M. Zerner, *L'abbé Gui des Vaux-de-Cernay... art. cit.*, p. 194-198, et la synthèse de B. M. Kienzle, *Cistercians, Heresy and Crusade in Occitania, 1145-1229. Preaching in the Lord's Vineyard*, York medieval Press, 2001.

On conclura donc avec J. R. Maddicott que Simon IV, qui devait avoir dix ans à la mort de son père sous les murs de Toulouse, a grandi dans une atmosphère « d'intense piété, de ferveur pour la croisade et d'excitation guerrière », le chef croisé son père paraissant, même à l'aune des critères de l'époque, « un homme exceptionnellement dévot »³⁷. Notamment le père, sinon l'enfant, ont entendu la prédication de Dominique de Guzman, qui baptisa l'une des filles, Pétronille, en 1211 et bénit en 1214 le mariage du fils aîné, Amaury, avec Béatrice de Bourgogne³⁸. Mais on sait qu'au Moyen Âge une bonne partie sinon l'essentiel de la première éducation religieuse passe par les femmes³⁹. Il est temps de nous tourner vers la génération suivante des Montfort, sur la formation intellectuelle et morale de laquelle on est plus précisément renseigné, grâce aux témoignages précis informant du rôle qu'a joué dans l'éducation chrétienne de ses enfants l'épouse de Simon III, Alice de Montmorency⁴⁰. On peut ainsi espérer mieux comprendre les caractéristiques profondément religieuses de la conduite politique de Simon IV, en particulier ses relations jamais démenties avec la fine pointe du franciscanisme anglais, qu'on ne saurait réduire à l'expression d'une religiosité privée, puis la ferveur du combat réformateur qu'il a mené dans les années 1258-1265, où toute trace d'esprit de croisade n'est pas absente, comme on l'a vu.

À l'instar de son mari Alice a été accueillante aux dominicains, par exemple comme bienfaitrice de la maison fondée à Prouille par Dominique pour les femmes hérétiques converties⁴¹. Mais surtout, elle a participé autant que son époux à la croisade : présente aux conseils où Simon IV réunit les chefs croisés, recruteuse de troupes dans le nord quand le même affronte des difficultés militaires, cavalière chevauchant au milieu des évêques et des frères, enfin responsable de l'emprisonnement de juifs à Toulouse en 1217, Alice fait montre dans sa lutte antihérétique du même type de religiosité que celui que l'on repère dans le groupe des chevaliers d'Île-de-France évoqué plus haut, associant combat contre l'usure, prosélytisme antijuif, propagande en faveur de la guerre sainte et atmosphère de réforme morale. L'un des piliers de cette réforme, pour ce qui concerne le monde laïc, réside dans la vigueur du groupe familial, où il est sans doute permis de mesurer les effets d'une pastorale du mariage figurant au cœur de la prédication du cercle de Pierre le Chantre⁴². Au titre de la transmission des valeurs, on ne peut qu'être frappé par la ressemblance des liens étroits entre époux des deux couples respectifs, Simon III et Alice, puis Simon IV et Eléonore, au point que l'union obstinée de ces deux derniers contre Henri III, qu'ils jugeaient n'avoir pas exécuté l'ensemble des dispositions relatives à la dot d'Eléonore, a beaucoup compté dans

³⁷ J. R. Maddicott, *Simon de Montfort... op. cit.*, p. 4-5.

³⁸ *Ibidem*, p. 5 note 6, d'après Gérard de Frachet dans ses *Vies des frères de l'ordre des prêcheurs*.

³⁹ Voir J. Delumeau (dir.), *La religion de ma mère. Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris Cerf, 1992.

⁴⁰ Là encore excellent article de M. Zerner, « L'épouse de Simon de Montfort et la croisade albigeoise », dans *Femmes- Mariages - Lignages, XII^e – XIV^e siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck Université, 1992, p. 449-470.

⁴¹ Toutes les informations qui suivent relatives à Alice de Montmorency proviennent de M. Zerner, *L'épouse de Simon... art. cit.*

⁴² Auquel appartient Foulques de Neuilly d'après Jacques de Vitry, qui situe le développement de l'activité des « nouveaux prédicateurs » dans le sillage de l'enseignement du chantre parisien, cf. *Histoire occidentale... op. cit.*, p. 88s. ; sur l'école de Pierre le Chantre en général et les thèmes qu'il a popularisés dans sa prédication et ses écrits, cf. l'ouvrage désormais classique de J. W. Baldwin, *Masters, princes and merchants. The social views of Peter the Chanter and his circle*, 2 volumes, Princeton University Press, 1970.

les difficultés et le retard à mettre enfin au point, puis à signer, le Traité de Paris de 1258-1259 entre les souverains français et anglais⁴³.

Il y aurait donc bien, sous l'action réformatrice de l'Église et des prédicateurs du XIII^e siècle, resserrement des liens affectifs familiaux au sein de l'aristocratie du nord du royaume, l'exemple de Louis IX et de sa mère, ou du même et de ses frères, venant immédiatement à l'esprit. De même, il existerait bien des types de piété et de spiritualité communs, comme le rapprochement des deux figures de Louis IX et Simon IV le suggère.

Au syntagme « religion et vertu » par lequel Maddicott, désireux de caractériser la personnalité de Simon IV, intitule son chapitre 3⁴⁴, on ajouterait volontiers un troisième terme, celui de « gouvernement chrétien ». Ce qui est original, du moins ce que les sources permettent d'atteindre chez Simon IV, c'est sa dévotion la plus intime, que cet historien estime inspirée par une série d'ecclésiastiques de premier plan des années 1250 et qui auraient contribué à une véritable conversion du chef des barons anglais, en même temps qu'ils influençaient largement ses conceptions politiques regardant le gouvernement du royaume.

On se contentera de mentionner les trois principaux, Robert Grosseteste, évêque de Lincoln entre 1235 et 1253, archidiacre à Leicester quand Simon mit la main sur le comté en 1231 ; Adam Marsh, un franciscain, qui écrit dans l'une de ses très nombreuses lettres à Simon IV ceci : « Je crois de la plus haute nécessité pour vous de fréquenter avec la diligence scrupuleuse que le Très-Haut voudra vous accorder les chapitres 29, 30 et 31 de Job et tout ce qui dans ce livre correspond à votre état, ensemble avec les délicieux commentaires de Grégoire »⁴⁵ ; enfin Walter de Cantilupe, évêque de Worcester depuis 1236, qui devient un véritable allié politique à partir de 1258.

Au plan intellectuel et religieux, l'une des premières caractéristiques de ce groupe réside évidemment dans l'importance accordée à la Bible, non seulement comme lieu de l'exégèse et de la spéculation théologique, mais aussi comme outil pastoral et d'éducation morale. Partant de ce centre d'intérêt commun, J. R. Maddicott ramène l'influence de ce groupe sur Simon IV à quatre points : influence sur sa conscience religieuse, sur ses pratiques dévotionnelles, sur son respect pour le franciscanisme, enfin sur son niveau de connaissances intellectuelles. Quelques exemples pour étayer ces généralités : en 1270, la mère-prieur des Dominicaines de Montargis reçut d'Amaury, le dernier des fils de Simon IV, devenu clerc, un exemplaire de la *Somme des Vices et des vertus* du dominicain Guillaume Peyraut, qu'avait possédé son père⁴⁶. Il est possible que Simon IV ait rencontré Peyraut à Lyon, où il s'est rendu deux fois alors que le dominicain y était prieur du couvent. Il n'est pas banal qu'un laïc ait possédé un tel ouvrage, puisque la *Summa* de Peyraut est pour l'essentiel un manuel d'éthique à l'usage des confesseurs, voilà pour la conscience de Montfort. Matthieu Paris nous informe sur le type de contexte où la *Summa* pouvait être mise à profit, en évoquant un débat entre le roi Henri III et son beau-frère Simon IV, portant sur la

⁴³ Voir J. R. Maddicott, *Simon de Montfort... op. cit.*, p. 172-191.

⁴⁴ *Ibidem*, p. 77-105 : tout le développement qui suit s'en inspire.

⁴⁵ Voir l'édition récente de C. H. Lawrence, *The Letters of Adam Marsh*, vol. II, Oxford, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), lettre n° 138, p. 335-338, ici p. 336 (latin)-337 (traduction anglaise).

⁴⁶ Sur Amaury, frère des meurtriers Gui et Simon V, voir la généalogie ; devenu chapelain papal, il intervint en faveur de son frère Gui, en répondant aux lettres accusatrices de Grégoire X de 1273.

confession. Henri refusant de respecter les termes du contrat conclu entre eux à propos de la Gascogne, Simon l'accuse d'être un traître et lui demande : « Qui peut croire que vous êtes chrétien ? Vous êtes-vous jamais confessé ? » Au roi qui réplique que oui, naturellement, Montfort demande à nouveau : « De quel intérêt est la confession, sans la pénitence et la satisfaction ? », comme s'il voulait dire, commente M. Paris, « Si vous vous êtes jamais confessé, vous n'avez jamais été contrit ni donné satisfaction ».

Je passe vite sur les pratiques dévotionnelles, très semblables à celles de Louis IX, notamment le port du cilice et les prières nocturnes, les deux hommes partageant en outre les mêmes liens très forts avec les Franciscains, à un moindre degré, du moins pour Simon IV, avec les Dominicains – encore que le cas cité ci-dessus de la *Summa* de Peyraut invite à nuancer.

Quant au niveau intellectuel et culturel, Montfort a dû être un excellent latiniste, pour pouvoir comprendre le latin souvent tortueux d'Adam Marsh⁴⁷, ou pour se faire conseiller par ce dernier, comme on l'a vu, la lecture de Job ainsi que du commentaire de Grégoire le Grand sur ce livre biblique.

On notera pour finir l'intérêt porté par Simon IV et Éléonore à l'éducation religieuse de leurs enfants, puisque ses fils aînés ont fréquenté la *familia* de Grosseteste, qu'Amaury en est devenu clerc, que tous étaient capables d'écrire, Amaury ayant pour sa part rédigé deux traités, dont un de théologie.

Paré de toutes ces qualités, exemplaire dans son comportement, bon époux et bon père, Montfort est clairement apparu à ce groupe de conseillers religieux comme « le champion public des principes éthiques de justice et de bon gouvernement que l'éducation cléricale impliquait⁴⁸. »

On a vu qu'il se montrait attentif à l'éducation de ses fils, il nous reste à évoquer un témoignage peu connu confirmant qu'au moment d'assassiner leur cousin, Gui et Simon V ne pouvaient rien ignorer des principes du gouvernement chrétien : il s'agit d'un sermon qu'ils ont écouté à Viterbe, en août 1270, de la part du cardinal doyen du sacré-collège, Eudes de Châteauroux.

4) Une famille de croisés régulièrement haranguée

Avant de citer et commenter ce texte, je rappelle que ce qui précède a aussi voulu montrer l'importance de la prédication comme *medium* de communication et d'éducation de masse, dans toute une série de situations. Mais justement, il est rare que l'on puisse faire correspondre au texte d'un sermon le contexte précis de son énonciation. Celui dont je veux dire ici quelques mots est en forme de discours d'accueil et évoque la présence à Viterbe des

⁴⁷ Or Simon et son épouse Éléonore sont après R. Grosseteste et William de Nottingham, ministre de la Province franciscaine anglaise, le troisième groupe de destinataires, par le nombre de missives reçues, de la correspondance du savant franciscain.

⁴⁸ J. R. Maddicott, *Simon de Montfort... op. cit.*, p. 97.

frères Gui et Simon de Montfort⁴⁹. Du point de vue des indices de datation fournis par le manuscrit de Pise, Biblioteca Cateriniana 21, où on le lit, ce sermon ne serait pas antérieur au quatrième trimestre 1270. Or on a vu que Gui de Montfort épousa à Viterbe, le 10 août 1270, Margherita Aldobrandesca, la fille et l'héritière d'Ildebrandino de Pitigliano, surnommé le « comte rouge » et le plus puissant noble de la Toscane du sud. Tout indique donc que ce sermon aux frères de Montfort date de ce séjour, sans doute de la seconde quinzaine d'août 1270 ou du début de septembre, puisque le meurtre du cuisinier par quoi commence le récit qui l'introduit a lieu le 14 août et qu'il déclenche une enquête, préalable au discours ; lequel enfin, d'assez peu antérieur au meurtre d'Henri d'Allemagne, contredit absolument, sur le fond, la conduite qui devait être celle des deux frères le 13 mars 1271.

Que dit l'orateur en substance ? Une courte introduction narrative précède le sermon et explique que durant le séjour dans la ville du conclave des frères Gui et Simon de Montfort, l'un de leurs domestiques (« *quidam coqus* ») attaqua un homme qui, pour se défendre, le tua. Or l'assassin, précise le texte, n'était pas un citoyen de Viterbe, mais un curialiste (il « suivait » la Curie) et à ce titre ne pouvait relever de la juridiction de la ville. Pour calmer le ressentiment des deux frères, partis dans un premier temps s'installer dans la ville proche de Vetralla afin d'éviter une vendetta de leurs *familiae* contre les Viterbiens, il a fallu procéder à une enquête diligentée par le podestat, lequel a fait ensuite appel à la médiation du collègue cardinalice. C'est sans doute comme doyen du sacre collège mais aussi comme orateur expérimenté qu'Eudes de Châteauroux a été choisi pour recevoir les deux frères de Montfort. À l'occasion de leur venue à résipiscence le cardinal, au nom du collège (*pro toto collegio*) prend la parole et propose deux ébauches de sermons où il loue leur magnanimité en glosant des versets thématiques tirés des Proverbes. Il y développe l'idée classique que la clémence, guidée par le conseil de l'Église, constitue l'un des deux fondements de la *potestas*.

Ce texte, au-delà des faits bruts relatés et de leur datation, révèle l'extrême plasticité de ce type de discours, le sermon, pour qui sait le manier. Or il va de soi que seuls des spécialistes sont ainsi capables d'improviser, à partir de leur connaissance de la Bible, sur des événements dont le sens profond se lit, déjà, dans l'Écriture. On imagine sans peine le prestige qui devait s'attacher à ces « maîtres de la Parole », pour reprendre le titre de N. Bériou⁵⁰. Ainsi un cardinal qui a pu connaître leur père a indiqué aux deux frères, environ sept mois avant leur crime, qu'il « appartient en effet au cœur noble et audacieux d'agir avec miséricorde et cette miséricorde qui habite le cœur de l'homme noble et puissant le protège, pour qu'il ne s'écarte pas de la voie de justice en faisant preuve d'excès quand il punit ». Faut-il croire que la prédication et le conseil clérical n'avaient sur le fond aucune influence sur le comportement des nobles, quand des questions d'honneur étaient en jeu ?

Conclusion

⁴⁹ Cf. F. Iozzelli, *Odo da Châteauroux. Politica e religione nei sermoni inediti*, Padoue, 1994, édition du sermon p. 261-264.

⁵⁰ Cf. N. Bériou, *L'avènement des maîtres e la Parole, La prédication à Paris au XIII^e siècle*, 2 volumes, Paris, 1988 (Collection des études augustinienes - *Série Moyen Âge et Temps Modernes* - 31).

Il est temps de reprendre les trois idées mentionnées au début de cette étude : peut-on avoir une idée de l'éducation religieuse reçue par les trois générations de Montfort ici prises en compte, quelle influence cette formation a-t-elle pu exercer sur leur action politique, enfin peut-on déceler des éléments de continuité, d'une génération à l'autre, dans ces deux domaines ? Il me semble que le parcours biographique esquissé ci-dessus ne permet pas de douter que le "destin éducatif" de cette famille, grâce à des sources il est vrai plutôt exceptionnelles, est marqué à la fois du sceau de la qualité et de caractéristiques largement diffusées dans son milieu socio-culturel. L'omniprésence de la prédication de ce point de vue constitue un bon fil conducteur et fournit aussi sa contribution particulière au constat désormais bien établi que l'usage de l'écrit et des textes a connu au cours du XIII^e siècle un bond quantitatif et qualitatif, phénomène seul susceptible d'expliquer la véritable "explosion", en nombre de sermons conservés, de cette activité durant ce siècle.

Reste alors, bien entière et plus lancinante que jamais, la question de l'interprétation du meurtre de Viterbe : acte de vengeance ou acte politique ? Je dirai : vengeance et politique. Ces deux aspects n'ont finalement pas tellement été étudiés ensemble, les nombreux travaux sur la vengeance produits ces dernières années l'envisageant surtout comme phénomène social, longtemps propre à la noblesse⁵¹.

L'interprétation traditionnelle, qu'on lit chez Powicke comme chez Maddicott, c'est bien la vengeance aveugle : Gui et Simon auraient perdu leur lucidité⁵². Or les sources, y compris quand elles insistent particulièrement sur la sauvagerie du meurtre de Viterbe (bulles papales), ne cachent pas que le reproche principal fait par les deux frères à Henri, c'est la trahison. D. Waley a insisté sur ce point⁵³.

Il faut donc réinsérer la vengeance des deux frères, et sur ce point on peut suivre C. Gauvard, dans le processus qui fait de ce type de règlement des conflits un outil non contradictoire avec le procès. D'ailleurs, les bulles papales révèlent que procès il y eut, même si Gui ne risquait semble-t-il pas grand-chose concrètement ; ce qui est plus intéressant ici, c'est qu'il déploie, avec l'aide de son frère Amaury, des capacités procéduraires au sens exact, plutôt inattendues pour une prétendue tête brûlée, notamment en contestant le caractère notoire du crime et en récusant la capacité du pape à assurer sa sécurité s'il se rend à la citation à comparaître⁵⁴.

⁵¹ Je songe évidemment à C. Gauvard "*De grace especial*". *Crime, état et société en France à la fin du Moyen Âge*, 2 volumes, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991 ; voir le volume 2, chapitre 17 : *La vengeance*, p. 753-788 ; eadem, notice « Vengeance », dans C. Gauvard, A. De Libéra, M. Zink, *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002, p. 1437-1438. Plus récemment, D. Barthélémy, F. Bougard, R. Le Jan (éds), *La vengeance, 400 – 1200*, École française de Rome, 2006, s'arrêtent juste avant la période qui m'intéresse, même si de nombreux articles sont stimulants pour mon propos, entre autres J. G. H. Hudson, « Faide, vengeance et violence en Angleterre (ca. 900-1200) », p. 341-382, et Ph. Buc, « La vengeance de Dieu. De l'exégèse patristique à la réforme ecclésiastique et à la première croisade », p. 451-486.

⁵² F. M. Powicke, *Henry III and the Lord Edward... op. cit.*, p. 609 ; J. R. Maddicott, *Simon de Montfort... op. cit.*, p. 370-371.

⁵³ D. Waley, "Viterbo nello Stato della chiesa nel secolo XIII", dans *Atti del convegno di studio. VII centenario del 1° conclave (1268-1271)*, Viterbe, 1975, p. 97-111, ici p. 98.

⁵⁴ J'ai largement négligé ici cet aspect des choses, sur lequel J. Théry avait attiré mon attention, et que je me réserve de traiter amplement ailleurs.

Bien sûr les deux frères ont profité des circonstances pour laver leur honneur ; mais ils ne pouvaient ignorer qu'Henri venait comme ambassadeur d'Édouard auprès d'eux, c'est donc délibérément qu'ils ont choisi le meurtre, autrement dit le coup d'éclat politique : ils réaffirmaient de la sorte la légitimité du combat des barons.

Dans le contexte diplomatique global⁵⁵ et en l'absence physique d'Édouard, ils pouvaient espérer trouver des protecteurs, sinon des défenseurs, ce qui fut bien le cas. En Italie, ils étaient solidement implantés. Ce qu'ils n'avaient peut-être pas prévu, c'est qu'Édouard repasserait par la péninsule, indiquant par là qu'il ne consentirait jamais à lâcher prise, puisqu'il semble qu'il ait poursuivi Gui de sa vindicte jusqu'au bout, en empêchant notamment les négociations pour sa libération des prisons siciliennes d'aboutir⁵⁶.

Pour en finir avec le caractère politique de l'acte commis, il me semble que l'extrême publicisation du procès contre Gui le prouve nettement. Ce meurtre n'est donc pas aussi inconciliable qu'il y paraît avec les sages recommandations du cardinal. Les deux frères ont pu, sincèrement ou cyniquement, interpréter la venue d'Henri d'Allemagne comme une provocation.

A cela s'ajoute leur conviction maintenue que le combat des barons était celui de Dieu : les nombreux miracles survenus sur la tombe de Simon leur père le confirment ; et surtout leur famille a toujours combattu pour Dieu, depuis la croisade contre les Albigeois au moins. Les meilleurs des évêques anglais, Walter de Cantilupe ou Richard de Wyche, les suivaient, sans parler des religieux franciscains ou proches d'eux qui avaient « formé » Simon père et avec qui il correspondait, Robert Grosseteste et Adam Marsh pour ne citer qu'eux. Il n'y a aucune raison de douter que les deux frères, au moment où ils frappaient coup sur coup, estimaient que Dieu et le droit étaient à leurs côtés⁵⁷.

⁵⁵ Comme le montrent les lettres citées supra de Stefano de san Giorgio, l'affaire du meurtre de Viterbe et du retour en grâce, auprès des Angevins comme de la papauté, des deux frères de Montfort, en est venue à s'insérer dans des enjeux diplomatiques plus vastes, européens, entre Papauté, Angevins, Angleterre, France et Castille, notamment ceux qui tournent autour de la question de l'héritage du trône de Castille (voir M. Prestwich, *Edward I*, New Haven, Yale University Press, 1997², p. 318-319).

⁵⁶ Sur les circonstances de la capture de Gui, voir J. Dunbabin, *The French in the Kingdom of Sicily... op. cit.*, p. 164 note 30.

⁵⁷ Ce qui pose tout le problème des conditions d'avènement historique de la notion de vengeance de Dieu, qui existe bel et bien, comme le montre Ph. Buc, *La vengeance de Dieu... art. cit.*, *passim*.